

DECLARATION DE CONFORMITE UE

MAPA S.A.S
Défense Ouest – 420 rue d'Estienne d'Orves
92705 Colombes Cedex - France

déclare que l'équipement de protection individuel ci après :

Gant de protection **MAPA**

115

est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable, règlement UE 2016/425 relatif au équipement de protection individuelle, pour la protection contre:

- les risques mécaniques - les micro-organismes et les virus - les risques chimiques - la contamination radioactive externe

Le gant de protection est conforme aux normes européennes suivantes :

**EN ISO 21420 : 2020 / EN 388 : 2016 + A1 :2018 /
EN ISO 374-5: 2016 / EN ISO 374-1: 2016 + A1: 2018 / EN 421: 2010 /**

L'organisme notifié **C.T.C - 4 rue Hermann FRENKEL - 69367 LYON cedex 07- France**
N° **0075** a effectué l'examen UE de type (module B)

et a établi l'attestation d'examen UE de type N°:

N° 0075/014/162/03/18/0525 EXT 01/03/18 Update 01-25/02/2021

Gants de catégories III (protection contre les risque mortels ou irréversibles) soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D), sous la surveillance de l' ASQUAL N° 0334 -14 Rue des Reculettes -75013 PARIS - FRANCE

La présente déclaration de conformité est établie sous la seul responsabilité du fabricant

Numéro de lot en annexe

Signé pour et au nom de MAPA
Fait à Beauvais, le 25-02-2021

N OGER
Responsable
Pôle Technique Produit